



# FORMATION BNSSA



Informations et dossier d'inscription :  
[www.sudouestsecourisme.com](http://www.sudouestsecourisme.com)



La **FNMNS** s'est toujours engagée à respecter et à faire respecter les règles en matière de formation initiale et de maintien des acquis des Brevets Nationaux de Sécurité et Sauvetage Aquatique.

Nous sommes dotés d'un **référentiel interne de formation** qui a été établi pour cibler au mieux les connaissances et compétences techniques nécessaires pour exercer les missions du Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique.



**A l'issue de sa formation BNSSA, le candidat doit être capable d'encadrer une activité de surveillance de sauvetage en :**

- Situait son rôle et sa mission ;
- Mettant en œuvre les matériels qu'il est susceptible d'utiliser ;
- Respectant le cadre légal dans lequel il est amené à conduire sa mission ;
- Situait les rôles des différents acteurs du secours intervenants dans le domaine du sauvetage en milieu aquatique ;
- Evaluant les risques spécifiques au milieu aquatique ;
- Identifier les différents risques liés aux pratiques et adopter les attitudes de surveillance adaptées ;
- Identifiant les conduites accidentogènes et mener les actions de prévention adaptées ;
- Adoptant une conduite à tenir appropriée en présence d'une personne en situation de difficulté ou de détresse dans sa zone de surveillance, en ou hors milieu aquatique.

## **Déroulement pédagogique de nos formations BNSSA**

### **Discipline :**

Formation aquatique en piscine et milieu naturel.

### **Scenario pédagogique :**

Référentiel interne de formation établi par l'équipe pédagogique de la FNMNS  
Entraînements et perfectionnement établis par l'équipe pédagogique BNSSA du  
Centre départemental de la FNMNS des Landes.

### **Durée :**

- 39h ou 49h pour les formations initiales BNSSA ;
- 6 h pour la Formation Continue BNSSA ;
- La formation est adaptée et dépendante des besoins du candidat pour les séances de préparation et d'entretien.

### **Organisation :**

- Un responsable pédagogique et un formateur pour 12 candidats maximum ;
- Deux lignes d'eau quelle que soit la nature de la séance ;
- Une salle de cours sur les formations initiales BNSSA avec une capacité d'accueil pour 13 personnes ;
- Matériel spécifique à l'activité (Mannequins de sauvetage et de secourisme, sacs de secours complet, matériels d'immobilisation, livrets BNSSA, sifflets, lycras).

*En fonction du nombre, du niveau des stagiaires, la durée de chaque formation peut être soit augmentée, soit diminuée,*

*Les techniques pédagogiques ou d'animation, les matériels et les documentations peuvent être adaptés par les formateurs.*

## **Déroulement pédagogique de nos formations BNSSA**

### **Qualification de l'équipe pédagogique :**

- Deux formateurs titulaires de la PAE FPSE (Formateurs aux premiers secours en équipe) et du titre de MNS (Maître-nageur-sauveteur).
- Un formateur titulaire de la PAE FSAMN (Formateur au sauvetage aquatique en milieu naturel)
- Un médecin.

### **Évaluations Certificative :**

Oui - Examen Final

### **Délivrance d'une attestation :**

- Une attestation de réussite est délivrée par le CDF 40 (Sud-Ouest Secourisme) aux candidats qui ont réussi les épreuves du BNSSA
- Le siège national de la FNMNS délivre par la suite les diplômes (si le candidat est majeur ou émancipé).
- Les attestations de formations continues BNSSA sont délivrées par le CDF 40.

## **FORMATIONS INITIALES BNSSA**

**La formation sur 7 jours** (+ examen une semaine après la formation) à l'attention du **grand public**, à condition de valider les tests d'entrée en formation.

### **Contenu BNSSA :**

#### **Formation de 49h :**

- 3h Risques aquatiques
- 20h Réglementation (sources du droit/ organisation du sauvetage/ organisation sécurité/activités nautiques/ météo et Hygiène)
- 20h Formation sauvetage (techniques de sauvetage et préparation aux épreuves)
- 6h Professionnalisation (mise en situation, surveillance et techniques de prévention)

**+ 3h Examen**

**La formation sur 4 jours** (+ examen le 5ème jour) à l'attention prioritairement des sportifs de haut-niveau (SHN), stagiaires en formation fédérale et licenciés FFN validant les tests d'entrée en formation.

### **Contenu BNSSA :**

#### **Formation de 39h (dont 7h FOAD) :**

- 3h Risques aquatiques
- 20h Réglementation (sources du droit/ organisation du sauvetage/ organisation sécurité/activités nautiques/ météo et Hygiène)
- 10h Formation sauvetage (techniques de sauvetage et préparation aux épreuves)
- 6h Professionnalisation (mise en situation, surveillance et techniques de prévention)

**+ 3h Examen**

## **Encadrement**

La formation BNSSA est assurée par deux formateurs (DEJEPS / BF5 Natation course / Formateurs de formateurs en secourisme).

## **Prérequis :**

- **Etre reconnu(e) apte médicalement (certificat médical prévu par l'arrêté du 26 juin 1991)**
- **Titulaire du PSE1**
- **Avoir 17 ans minimum le jour de l'examen**
- **Matériel BNSSA (Palmes, masque, Tuba / Short, T-shirt)**
- **Niveau en natation validant les TESTS préalables d'entrée en formation**

**POUR INFO : pour les personnes désireuses de travailler sur la côte Atlantique, le PSE 2 est obligatoire.**

## **Tests à l'entrée en formation :**

**Attestation sur l'honneur du MNS** (en pièce jointe, à retourner avec dossier d'inscription)

### **BNSSA (4 jours)**

**Etre capable de réaliser un :**

- 200 NL palmes en moins de **2mn45**
- 100 (25 NL / 25 apnée → distance minimale requise de 12,5m)
- Remorquage sur 25m (sans mannequin) en rétropédalage ou ciseau de brasse

### **BNSSA (7 jours)**

**Etre capable de réaliser un :**

- 200 NL palmes en moins de **3mn15**
- 100 (25 NL / 25 apnée → distance minimale requise de 12,5m)
- Remorquage sur 25m (sans mannequin) en rétropédalage ou ciseau de brasse

## **Dates du BNSSA initiale**

### **Formation sur 7 jours → Piscine Aquae, 3 rue Joseph de Laurens 40100 Dax :**

- Vacances de la Toussaint : formation initiale **du 28 octobre au 3 novembre 2024** ;  
→ Examen le 10 novembre 2024.
- Vacances d'hiver : formation initiale **du 3 au 9 mars 2025** ;  
→ Examen le 16 mars 2025.
- Vacances de Pâques : formation initiale **du 28 avril au 4 mai 2025** ;  
→ Examen le 11 et le 18 mai 2025.

### **Formation sur 4 jours → Piscine Aquae, 3 rue Joseph de Laurens 40100 Dax :**

- Vacances de Pâques : formation initiale **du 21 au 24 avril 2025** ;  
→ Examen le 25 avril 2025.

## **Dates du PSE1** (prérequis BNSSA) :

Formations organisées à **Seignosse au Centre sportif Maurice Ravaille**.

- Formation PSE1 du 23 au 27 septembre 2024 ;
- Formation PSE1 du 21 au 25 octobre 2024 ;
- Formation PSE1 du 24 au 28 février 2025 ;
- Formation PSE1 les 22-23 mars et 28-29-30 mars 2025 ;
- Formation PSE1 du 21 au 25 avril 2025 ;

## **Dates du PSE2**

Formations organisées sur **Seignosse au Centre sportif Maurice Ravaille**.

- Formation PSE2 du 28 au 31 octobre 2024 ;
- Formation PSE2 du 3 au 6 mars 2025 ;
- Formation PSE2 du 8 au 11 mai 2025 ;

## TARIFS

### **Formation BNSSA initiale (seul) : 390€ + (30 euros adhésion FNMNS)**

Ce coût comprend :

- Les entraînements aquatiques,
- La préparation à l'épreuve de réglementation,
- La présentation à l'examen,
- Le certificat de compétence « BNSSA » remis à la suite de l'examen
- Le livret BNSSA (envoyé à votre domicile avant la formation)
- Une protection faciale en porte clef pour la pratique du bouche-à-bouche en toute sécurité,
- Un sifflet,
- Un bonnet SUD OUEST SECOURISME.

### **Formation BNSSA initiale + PSE1 : 615€**

Ce coût comprend en plus :

- Le certificat de compétence « PSE 1 » remis en fin de formation,
- Un mémento « PSE 1 » résumant la formation.

### **Formation BNSSA initiale + PSE1 + PSE2 : 830€**

Ce coût comprend également :

- Le certificat de compétence « PSE 2 » remis en fin de formation,
- Un mémento « PSE 2 » résumant la formation.



## **FINANCEMENTS**

→ Voici quelques propositions afin de vous aider à financer votre BNSSA ou votre SSA Littoral ou eaux intérieures (n'hésitez pas à vous rapprocher de votre mission locale)

- **La Nouvelle Aquitaine** encourage la prise d'autonomie et l'engagement des jeunes, dans le cadre de l'égalité des chances et propose une aide financière pour leur formation.

- 150 € pour un BNSSA piscine ;

- 400 € pour un BNSSA milieux naturels (parcours complet).

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/economie-et-emploi/aides-aux-brevets-bafa-bafd-bnssa>

Téléphone : 05 49 55 76 72

- **Le département des Landes** octroie une aide de 200€ à tous les jeunes de 17 à 30 ans inscrits au BNSSA et résidant dans les Landes.

<https://www.land.es.fr/actualites/une-aide-au-brevet-national-securite-et-sauvetage-aquatique>

Téléphone : 05 58 05 40 40

- **La commune de SEIGNOSSE** propose une aide financière de 500 € afin d'obtenir le BNSSA pour toutes les jeunes de la MACS jusqu'à 25 ans.

Pour tous renseignements, veuillez contacter l'espace jeune de SEIGNOSSE.

Mail : [espacejeunes@seignosse.fr](mailto:espacejeunes@seignosse.fr)

Téléphone : 06.71.61.84.68

→ Les formations PSE1 / PSE2 sont éligibles au CPF



## **FORMATION CONTINUE BNSSA**

Formation à l'attention des personnes souhaitant maintenir leurs compétences BNSSA.

Et aux personnes voulant remettre leur diplôme à jour afin de renouer avec le métier de sauveteur aquatique.

### **Prérequis**

- Avoir le BNSSA ;
- Avoir fait sa formation continue annuelle en secourisme de son PSE 1 ou PSE 2 en cours de validité → voir dates sur notre site [www.sudouestsecourisme.com](http://www.sudouestsecourisme.com);
- Etre reconnu apte médicalement.

### **Contenu FC BNSSA\***

La formation continue (recyclage) du BNSSA n'est concerné que par l'épreuve 1 et 3 de l'examen BNSSA

**3 entraînements de 2h** : sauvetage aquatique

L'entraînement est basé sur les épreuves de l'examen du BNSSA et sur diverses techniques comme :

- Approche du noyé
- Prises de dégagement
- Maintien de la victime
- Remorquage
- Sortie de l'eau

**+ 2h Examen**

***\* Possibilité d'augmenter le nombre d'entraînement en intégrant les séances de préparation.***

**POUR INFO** : pour les personnes désireuses de travailler sur la côte Atlantique, le PSE 2 est obligatoire.



## **DATES**

- Vacances de la Toussaint : 3 entraînements de 2h à choisir **du 29 octobre au 3 novembre 2024**  
→ examen 10 novembre
- Vacances d'hiver : 3 entraînements de 2h à choisir **du 4 au 9 mars 2025**  
→ examen 16 mars
- Vacances de Pâques : 3 entraînements de 2h à choisir **du 29 avril au 4 mai 2025**  
→ examen 11 mai

**Horaire** : 8h-10h ou 13h30-15h30

**Adresse** : Piscine Aquae, 3 rue Joseph de Laurens 40100 Dax

## **TARIFS**

**FC BNSSA : 130 € (comprenant 3 entrainements et 1 présentation à l'examen)**

**FC BNSSA + FC PSE : 195 €**

 **MATERIEL BNSSA**

L'association **SUD OUEST SECOURISME** vous invite à vous tourner vers **DECATHLON** pour votre équipement BNSSA. Voici le détail du matériel type idéal pour votre formation :

**Conseil matériel (Palmes /masque/ tuba) :**



**Palmes MARES jaunes**



**Masque SUBEA**



**Tuba frontal NABAIJI**

 **HEBERGEMENT** (A la charge des candidats)

→ Pour les candidats ayant besoin d'un logement, nous vous proposons :

**BNSSA sur 7 jours ou sur 4 jours (+ examen le 5<sup>ème</sup> jour)**

**Internat du lycée de Borda** (5mn à pied du lieu de formation)

Adresse : 7 avenue Paul Doumer, 40100 Dax

Contact et tarif : Voir avec le responsable de la formation

**Formations PSE 1 et 2**

**Hôtel de la Côte d'Argent** (3mn à pied du lieu de formation)

Adresse : avenue du général de Gaulle à Seignosse

Contact : 05.58.72.80.01

**Camping Capfun Clown Océan** (7mn en voiture du lieu de formation)

Adresse : 40 Avenue de Sparben, route de Soustons, 40230 Tosse

Contact : 05.58.43.03.03

## **RESTAURATION**

L'association **SUD OUEST SECOURISME** a établi un partenariat avec le restaurant le **DROP'IN** afin de permettre à tous nos candidats de bénéficier d'un repas cuisiné pendant la formation et éviter ainsi tout déplacement.



**Tarif : 15 euros/repas\*** (comprenant un plat et un dessert)

\*non –compris dans le montant de la formation

**Dossier d'inscription à retrouver sur  
[www.sudouestsecourisme.com](http://www.sudouestsecourisme.com)  
et à retourner à l'adresse suivante :**

**ROSSIGNOL Kevin, 16 avenue Marcel Cerdan,  
40510 Seignosse**

**Contact responsable formation :**



**Kevin Rossignol : 07 83 82 50 52**

**Mail : [kevin.bnssasudouestsecourisme@gmail.com](mailto:kevin.bnssasudouestsecourisme@gmail.com)**

